

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatre juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEXY (Mthe-et-Melle), étant assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre FIZAINÉ, Maire.

Etaient présents :

Mmes Fabienne AGLAT – Danielle GUILLAUME – Maryse PETER - Céline RACADOT – Corinne REYTER – Elisabeth THIRY

MM. Noël BELLI – Christian BORELLI - Christophe COCQUERET – Pierre FIZAINÉ – Fabrice FRANCHINA – Madjid HADJADJ -

Excusés et représentés :

M. Frédéric WILMIN par Danielle GUILLAUME

Absentes :

Mme Céline BAUDIN - Carine ANGELOVSKI

Jean-Pierre BIANCHI - Saverio MURGIA – Oscar SCROCCARO – Mario TODESCHINI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Corinne REYTER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### 1) Nouvelle organisation des temps scolaires ;

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est paru le 27 juin 2017. Il donne la possibilité aux conseils municipaux en accord avec les conseils d'écoles de revenir à la semaine de 4 jours.

Monsieur le Maire rappelle que l'avis des parents d'élèves des écoles de Mexy a été recueilli au moyen d'un questionnaire. Après dépouillement, il est ressorti que plus de 70% des parents d'élèves souhaitent le retour à la semaine de 4 jours et la fin des Temps d'Activités Périscolaires.

Monsieur le Maire rappelle également les décisions prise par les conseils des écoles maternelle et primaire, à savoir un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

Il est à rappeler que la commune de Mexy possède toutes les infrastructures périscolaires nécessaires pour accueillir les enfants toute la semaine de 7h à 19h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite solliciter une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans ses écoles maternelles et élémentaires auprès du directeur académique des services de l'Éducation nationale, pour revenir à la semaine de 4 jours et la suppression des TAP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de demander une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017, par 4 voix contre et 9 voix pour.